

FONDS D'AIDE AUX VILLES (FAV)

Bénéficiaires

- CHAUMONT
- LANGRES
- SAINT-DIZIER

Dépenses éligibles

Projets structurants : projets bénéfiques en termes d'implication, de synergie et de développement pour un territoire, avec un potentiel de croissance et qui provoquent un effet multiplicateur dans l'économie locale,

Les opérations éligibles au FAV ne font pas l'objet d'un plafonnement de leur dépense subventionnable.

Plancher de dépense subventionnable HT : 20% de la dotation annuelle de la ville concernée par l'opération

Taux d'aide : 30% au maximum de la dépense éligible HT

L'avis conjoint des deux conseillers départementaux du canton concerné par l'opération sera sollicité sur tous les projets préalablement à leur programmation en commission permanente. Le binôme pourra proposer de moduler le taux d'aide dans la limite du taux maximum de 30% de la dépense éligible.

Durée de validité de la subvention

Les subventions accordées pendant l'année "n" devront être soldées au 30 novembre de l'année n+2.

Versement de l'aide sur présentation d'un certificat de paiement visé par le receveur municipal accompagné des copies des factures.

Attention ! : La subvention sera annulée si au moment du paiement les factures sont inférieures au 20% de la dotation de la ville concernée.

Montant de l'enveloppe budgétaire par ville : le conseil départemental fixe chaque année au budget primitif le montant global de l'autorisation de programme du FAV.

Contact

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

Service des aides aux communes

Tél. 03.25.32.86.24

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Président du Conseil départemental

Direction du développement et de l'animation du territoire - Service des aides aux communes

1 rue du Commandant Hugueny

CS 62127 - 52905 CHAUMONT Cedex 9

Février 2016 – La validité des aides s'entend à la date de publication.

Les aides sont susceptibles d'être modifiées lors des sessions du Conseil départemental.

Retrouvez toutes les aides sur : www.haute-marne.fr